

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DE LA BERGERE DU 9 MARS 2018

Animaient la réunion

Marie-Madeleine MAILLARD, conseillère municipale déléguée au sport
Serge MULLER, conseiller municipal délégué à la démocratie locale, référent du quartier La Bergère.

32 personnes étaient présentes

Marie-Madeleine MAILLARD supplée Régis BRASSEUR, conseiller municipal référent du quartier, qui ne peut être présent ce jour.

Un projet de charte « conseils de quartier » a été remis à l'entrée de la salle.

Comme les présents n'ont pas le temps d'en prendre connaissance, il est indiqué qu'ils peuvent adresser leurs commentaires ou remarques à

serge.muller@ville-beauchamp.fr

La charte sera présentée le 20 mars en commission municipale avant le vote en Conseil Municipal le 5 avril.

Les habitants sont invités ensuite à écrire sur une feuille :

- une doléance
- un souhait, un projet, une innovation ...

Le problème récurrent rencontré a trait à la sécurité routière, la circulation, qu'elle soit automobile, piétonne ou autre, au stationnement et à la voirie.

Des questions sont posées et des propositions soulevées.

Les questions et remarques à propos de la circulation et de la sécurité routière

- Chemin de la Butte de la Bergère et avenue Gambetta :

- A l'intersection avenue Gambetta et chaussée Jules César, le stationnement avenue Gambetta empêche les voitures d'entrer dans l'avenue Gambetta.
- Le virage en bas de l'avenue Gambetta n'offre pas de visibilité. Le stationnement est souvent proche du virage, mais à l'opposé avenue Gambetta et Chemin de la Butte de la Bergère.
- Le changement de côté de stationnement met souvent au moins 2 jours à se mettre en place : difficulté à passer, à se croiser, pour les camions poubelles ...

- Chemin de la Butte de la Bergère près du rond-point Cadoux (chaussée Jules César/ Chemin de la Butte de la Bergère)

- Le stationnement est aussi dangereux puisque dans le virage. Les manœuvres eu égard à ce profil sont souvent difficiles par rapport à certaines entrées de garage. De ce fait, les personnes concernées avaient reçu une autorisation verbale de l'ancienne équipe de se garer sur le trottoir à la hauteur du transformateur électrique. Mais depuis le changement de majorité, elles ont été verbalisées (135€) en y stationnant.

- Avenues de la Concorde et de la République

- Dans l'avenue de la Concorde, il y a des travaux privés en cours. L'équipe précédente avait voté des travaux pour élargir la voie près de la Chaussée Jules César. Quand seront-ils réalisés ?
- Le panneau avenue de la Concorde à l'entrée Chaussée Jules César a disparu.

- Chaussée Jules César :

- La circulation est très intense, les voitures vont vite, de nombreux camions- ou semi-remorques passent malgré l'indiction aux +3,5T. Ceci est probablement dû, pour une partie au moins, aux travaux dans la ville.
- Les stops avenues Curnonsky et Morère sont très peu respectés (stop glissé, voire pas du tout).
- Le stop à hauteur de l'avenue Gilbert Drû est trop en retrait et n'est donc pas respecté.
- Il est difficile de rentrer son véhicule chez soi, étant donné le trafic et la vitesse.

Sur l'ensemble de ces voies, et au-delà, la sécurité pour les piétons n'est pas assurée. Ils sont souvent obligés de marcher sur la chaussée, en meilleur état et plus large que le trottoir où souvent dépassent des branches d'arbustes. Peut-on envisager une déviation, d'autant que sur la plaine de Pierrelaye les constructions vont être importantes ?

Autres remarques et questions soulevées

L'éclairage urbain commence très tôt, même en plein jour ! Peut-on faire des économies ?

La barrière végétale en frontière de la Zone d'Activités (KDI) a disparu par l'abattage des peupliers malades et n'a pas été remplacée.

La question de la sécurité, notamment les cambriolages, est posée. Un sondage express montre qu'une très grande majorité des présents a été cambriolée.

La communication de la mairie, même améliorée, reste à optimiser ...

Les propositions

A l'intersection avenue Gambetta et chaussée Jules César, le stationnement avenue Gambetta devrait être interdit sur une dizaine de mètres.

Avenue Gambetta et chemin de la butte de la bergère le stationnement devrait être :

1. du même côté (ce qui pose le problème du stationnement alterné puisque ça ne correspond pas)
ou

2. unilatéral et non alterné et du même côté pour les 2 voies

Si impossibilité, peut-on mettre un miroir dans le virage ?

Offrir des places de stationnement Chemin de la Butte de la Bergère (virage près du rond-point Cadoux).

Mettre des ralentisseurs Chemin de la Butte de la Bergère

Pourrait-on, sur les voies où il est difficile de se garer chez soi, se garer sur son propre bateau ?

Les projets

1- Mettre en place une instance du genre « Voisins vigilants et solidaires » ... Un débat a commencé. il s'agit surtout de faire preuve de solidarité et de bienveillance. Le cadre du conseil de quartier peut porter la chose, tout en s'appuyant sur de l'existant tel que la fête du quartier (avenue de la Concorde ou allée Claude Monet).

2- Quartier fleuri ?

Désignation des co-président et secrétaire

Sont désignés MM. Stéphane SAVARY et Michel SEGUIN respectivement comme co-président et secrétaire du conseil de quartier.

PROCHAINE REUNION le 8 juin à 20h30

Ordre du Jour

La circulation/stationnement/voiries ...

Projets : fête du quartier, quartier fleuri, aire intergénérationnelle ?

nouvelle adresse courriel pour le quartier : bergere@ville-beauchamp.fr

Les écrits (en noir les doléances ou questions, en vert les propositions)

Les travaux immobiliers

- la tranchée pour le service d'eau n'a pas été remblayée pendant une dizaine de jours avenue de la Concorde.

- **une obligation de remblaiement immédiat devrait être intégrée à la déclaration de PC.**

- **faire abattre les peupliers Chemin de la Butte de la Bergère (ils dégradent la chaussée et les trottoirs et risquent d'être dangereux)**

La voirie, la circulation, le stationnement

- les ralentisseurs et passages pour piétons avec pavement sont très bruyants et dangereux car ils font glisser

- **réduire la vitesse sur la portion chemin de la butte de la bergère entre le virage aux grands peupliers et l'avenue Gambetta**

- **évaluer par une étude le plus grand nombre de places sur un côté du chemin de la butte de la bergère pour choisir un stationnement non alterné et matérialiser les places.**

- circulation pour les piétons et les voitures difficile chaussée Jules César. améliorer le flux.

- **créer un lieu par quartier pour le lien intergénérationnel (ex : pour les enfants= foot, pour les adultes = bancs ou terrain de pétanque)**

- créer un axe piétonnier pour accéder à la zone d'activités et aux centres de jeux
- réfection des rues et limitation de vitesse à 30km/h
- état des voies et des sens de circulation à revoir chaussée Jules César, avenues Morère et Victor Basch
- comment faire pour améliorer la circulation les jours de changement de côté du stationnement chemin de la butte de la bergère ?

Autres demandes

- comment va-t-on communiquer par rapport à la fibre ?